

Projet éolien de La Lande de Faye

Bulletin d'information n°3 - Novembre 2023

Madame, Monsieur,

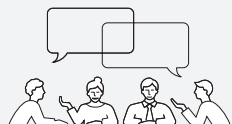
Après plus d'un an d'études, le projet éolien de La Lande de Faye est à présent défini. Ce 3^{ème} bulletin d'information a pour objectif de présenter une synthèse de la démarche de développement et de définition du projet, ayant permis d'aboutir à la variante d'implantation finale.

Pour rappel, des classeurs de liaison ont été mis à disposition en mairies de Droux et Magnac-Laval en juin dernier et sont toujours disponibles. Vous pouvez y consulter les informations relatives au projet et nous laisser vos observations ou questions éventuelles. La page internet du projet est également mise à jour régulièrement avec les dernières actualités :

 www.abo-wind.com/fr > Zone d'information > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > Projet éolien de La Lande de Faye

Pauline Jerome,
Responsable de projets éoliens

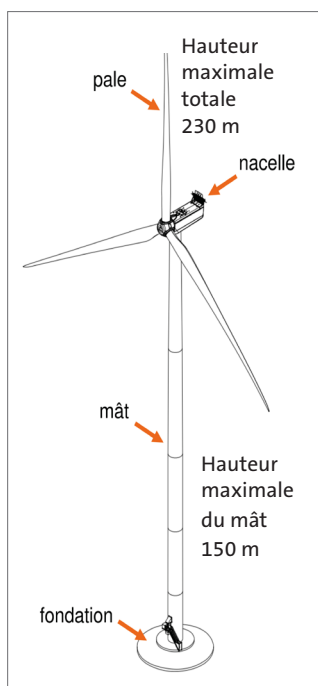
Permanence publique d'information



Afin de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet, ABO Wind organise une permanence publique d'information ouverte à toutes et tous.

Elle se tiendra le **jeudi 14 décembre 2023 de 17h à 20h, à la salle Jean Ferrat à Droux.**

Localisation et caractéristiques du projet



3 éoliennes

Entre 12 MW et 20 MW de puissance totale

Env. 170 000€/an en moyenne

Fiscalité à répartir entre la commune, la communauté de communes, le département et la région

Env. 18 000 à 20 000 personnes

Alimentées en électricité renouvelable

**Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE)*

Historique du projet

2021

- **Automne** : Identification de la zone d'étude.
- **Automne - hiver 21/22** : Rencontre des propriétaires et exploitants et signature des accords fonciers.

2022

- **Février - mars** : Rencontre des élus des communes concernées ; Lancement des études faune, flore et milieux naturels.
- **Juin** : Porte à porte et proposition de constituer un Comité de suivi aux riverains les plus proches.
- **Octobre** : Lancement de l'étude d'impact et de l'étude paysagère.
- **Décembre** : 1^{er} bulletin d'information et mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.

2023

- **Janvier - mars** : Réception des premiers résultats des études paysagère et faune, flore et milieux naturels.
- **Avril** : Installation du mât de mesure de vent et mise en place d'un panneau d'information sur site.
- **Mai** : Lancement de l'étude acoustique.
- **Juin** : Cahiers de liaison en mairies ; 2nd bulletin d'information ; Réflexion sur les variantes d'implantation possibles.
- **août** : Choix de la variante finale et du modèle d'éolienne.
- **Décembre** : 3^{ème} bulletin d'information ; Permanence publique d'information.

Tout au long du projet :

- Mises à jour régulières de la page internet du projet.
- Information régulière des élus des communes d'implantation.

Les prochaines étapes

(dates prévisionnelles) :

2024

- **Hiver 23-24** : Poursuite des études et finalisation de l'étude d'impact.
- **Mars** : Réalisation du dossier de demande d'autorisation environnementale.
- **Avril** : Dépôt du dossier de demande en préfecture.
- **Mai - août** : Analyse du dossier par les services de l'état et éventuelle demande de compléments.
- **Fin 2024** : Enquête Publique durant un mois.

2025

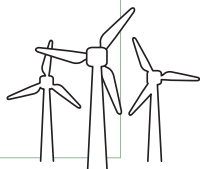
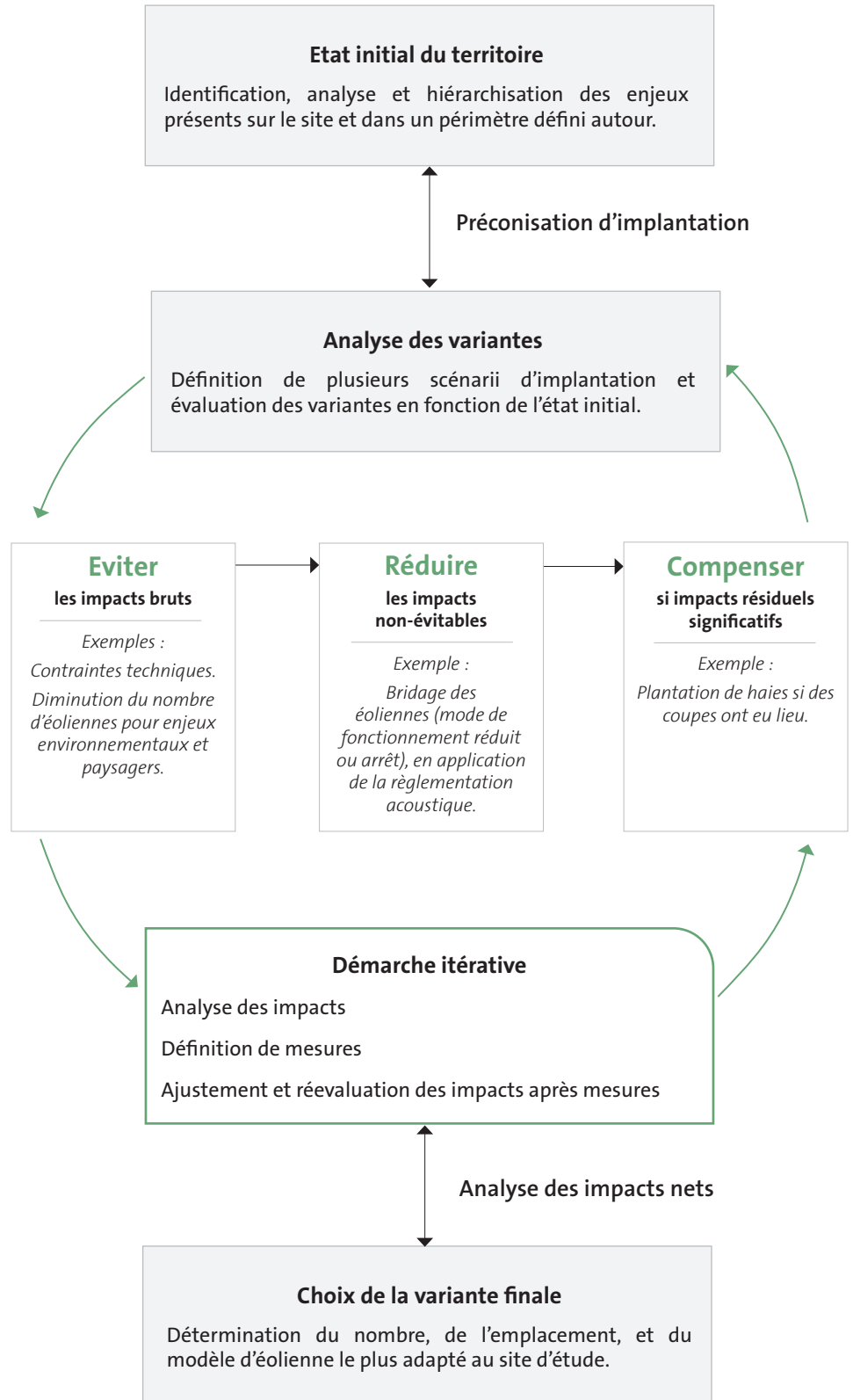
- **Premier trimestre** : Décision préfectorale.

La démarche Eviter-Réduire-Compenser

La définition du projet éolien de La Lande de Faye suit la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

C'est une démarche itérative qui a fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères.

L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.

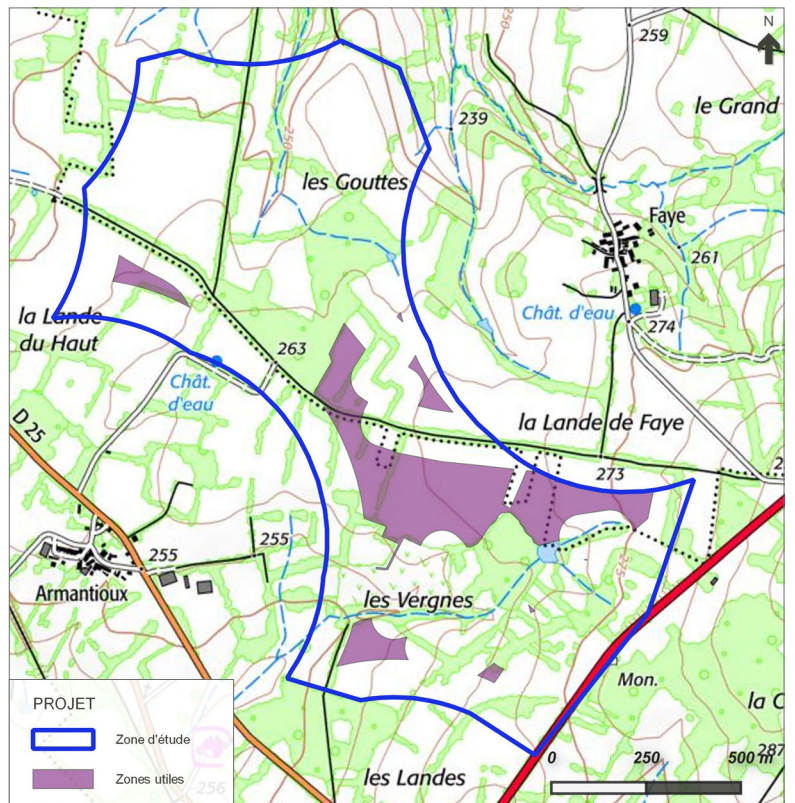


Le choix de la variante finale pour le projet éolien de La Lande de Faye

Au vu des résultats des études et des contraintes techniques du site, nous pouvons résumer ci-après les préconisations à suivre pour l'implantation des éoliennes :

- Eloignement d'au moins 600 m des habitations de Droux et du centre-bourg de Faye.
- Exclusion des zones Np du PLUi dans lesquelles les constructions sont interdites.
- Eloignement d'au moins 200 m aux routes.
- Prévoir des angles de respiration entre les éoliennes pour une meilleure intégration paysagère du projet.
- Eloignement aux haies à plus forts enjeux et implantation à privilégier sur des parcelles ouvertes.
- Prévoir une interdistance suffisante entre les éoliennes pour l'avifaune migratrice.

Ainsi, en tenant compte de ces préconisations, l'espace restant disponible pour l'implantation d'éoliennes au sein de la zone d'étude est réduit aux zones violettes illustrées sur la carte ci-contre.



Analyse de variantes :

En considérant l'ensemble des résultats des études et des différents enjeux identifiés sur le territoire du projet, quatre scénarii d'implantation, ou variantes, ont pu être analysés :

La variante 1 est celle qui a été retenue pour le projet éolien de La Lande de Faye car elle présente le meilleur compromis par rapport aux enjeux du territoire :

Milieu physique :

- Surfaces au sol moindres par rapport aux autres variantes.

Milieu humain :

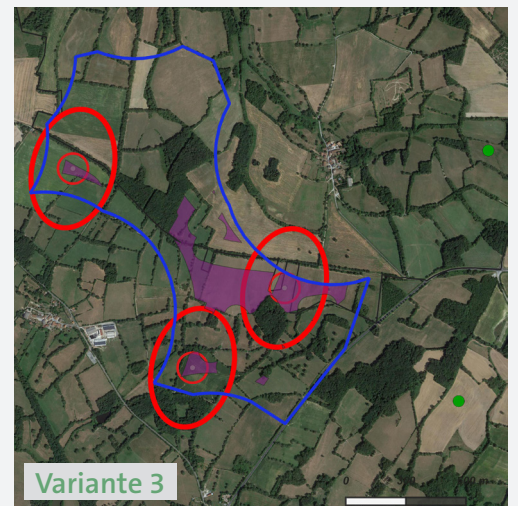
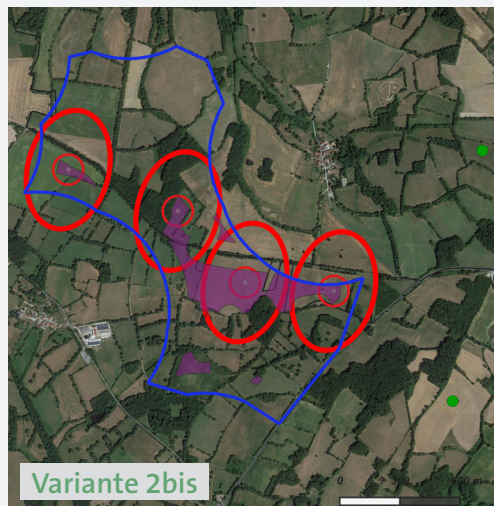
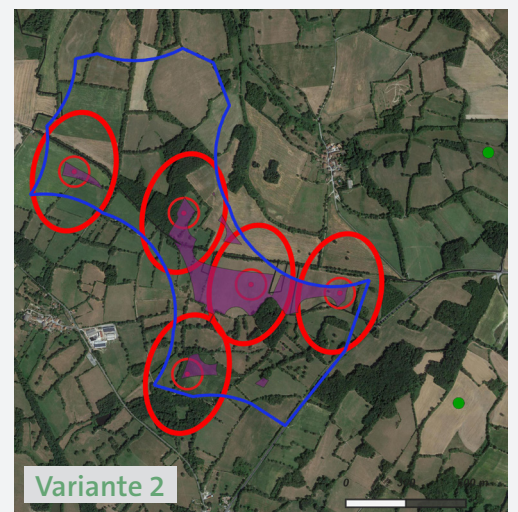
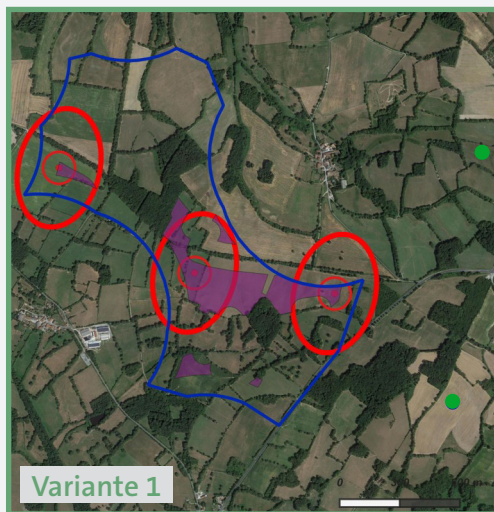
- Une meilleure compatibilité avec les activités agricoles.

Paysage et patrimoine :

- Interdistance régulière entre les éoliennes.
- Intégration paysagère améliorée.
- Aspect cohérent de l'ensemble.

Faune, flore et milieux naturels :

- Eoliennes implantées dans des milieux ouverts (faibles enjeux).
- Interdistance plus importante entre les éoliennes.



ABO Wind sur la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche

ABO Wind a très récemment mis en service son premier parc éolien sur le département : le parc éolien de La Croix de la Pile, fruit de 9 années de travail avec les acteurs locaux.

ABO Wind possède un ancrage historique fort avec le territoire, notamment par le développement de 3 projets en collaboration avec des groupements de citoyens : le projet éolien de Courcellas avec SEC87 et les projets éoliens des Terres Noires et des Rimalets avec VEM87.

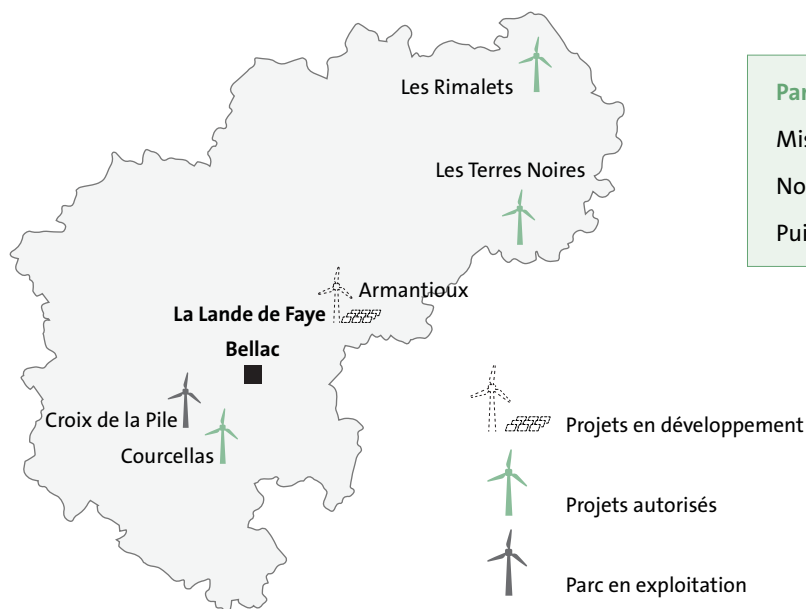


Parc éolien de La Croix de la Pile

Mise en service : février 2023

Nombre d'éoliennes : 5

Puissance totale : 10,5 MW



L'éolien en question :

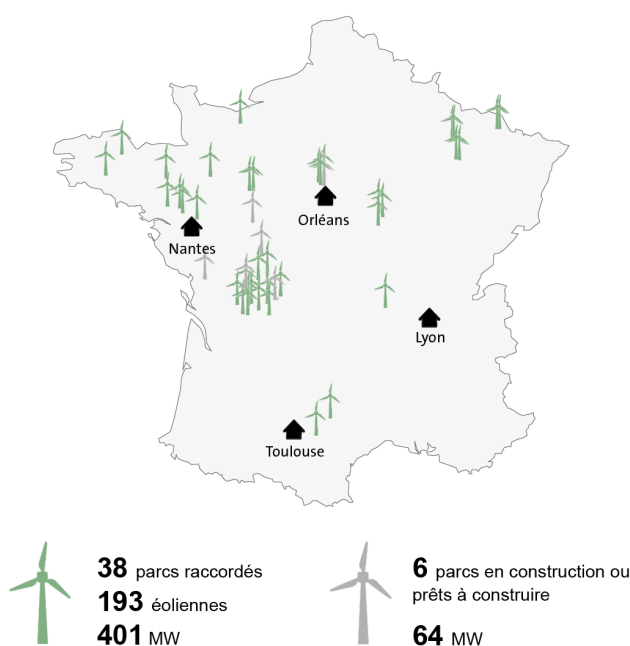
www.info-eolien.fr

- Chiffres clés
- Infographies
- Thématiques



ABO Wind en France

Avec son équipe de 170 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.




Contacts

Responsable du projet

Pauline Jerome
Tél. : 05 32 26 13 79
pauline.jerome@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 www.abo-wind.com/fr

 ABO Wind

Tournés vers le futur

ABO
WIND